

FRANCISCO DE OLIVEIRA
Coordenação

Génese e Consolidação da Ideia de Europa

Vol. III

O Mundo Romano



Coimbra • Imprensa da Universidade • 2005

UNITE ET PLURALITE CULTURELLE:
LE PARADIGME DE L'EMPIRE ROMAIN FACE AUX DEFIS
DE L'UNION EUROPEENNE *

Maria Helena da Rocha Pereira
(Universidade de Coimbra)

L'Empire Romain, le plus grand qu'ait connu l'Antiquité, a été en grande partie le produit de la conquête et d'un effort soutenu. Il a grandi et s'est conservé pendant plus de sept siècles¹ grâce à sa capacité d'organisation et d'assimilation des peuples qui lui étaient soumis. Le secret de l'Empire a été aussi, comme l'a vu Pierre Grimal, de "défendre, aider les cités et les hommes qui font appel à la protection de Rome et sont ainsi devenus ses alliés, ses *socii*"².

Dans un temps où notre continent fait de remarquables efforts pour établir l'Union Européenne, moyennant l'entente, et non par la force, dans un espace géographique qui n'est pas exactement le même, mais qui lui ressemble, et par l'étendue et par la variété, il ne me semble pas inutile de réfléchir un peu sur ce phénomène. C'est ce que je vous propose.

¹ Ce texte reproduit, avec autorisation, l'article publié dans la revue *Máthesis* 13 2004 265-275, à son tour le résultat d'une conférence donnée en français à l'Université de Cluj-Napoca (Roumanie) lors du Congrès "La latinité: L'avenir d'un passé", oct. 1998. Sauf indication en contraire, les traductions françaises utilisées sont celles de la Collection des Universités de France.

¹ L'équipe de savants qui étudie actuellement ce sujet en compte neuf, puisqu'il place le passage de l'Empire Romain à un état médiéval en 680/1, au moment où Constantin IV reconquit le *Regnum Longobardorum* en Italie. Voir Leslie Webster and Michelle Brown, ed., *The Transformation of the Roman World*, vol. I (Leiden, 1997), p.200.

² *L'Âme Romaine* (Paris, 1997), p.70.

C'est Polybe, l'un des plus grands historiens grecs, celui qui au II^e siècle av. J.-C. arriva à Rome comme prisonnier, puis y bénéficia de l'amitié de Scipion Émilien qui devint son élève et que plus tard il aidera de ses connaissances poliorcétiques dans le siège de Carthage, c'est Polybe, disais-je, qui le fit pour la première fois, et c'est par là qu'il commence ses *Histoires*³:

Quel homme au monde serait en effet assez stupide ou frivole pour ne pas vouloir connaître comment et par quel mode de gouvernement presque tout le monde habité, conquis en moins de cinquante-trois ans, est passé sous une seule autorité, celle de Rome? Fait dont on ne découvre aucun précédent (...) Les Romains, en soumettant non pas quelques parties, mais la totalité du monde habité, ont laissé une puissance si étendue qu'il est impossible à nos contemporains de lui résister ni à nos descendants de la surpasser.

Pour ce qui est de l'étendue de l'empire à l'époque républicaine, on sait bien qu'elle a été surpassée par les Romains eux-mêmes. Les historiens de l'époque impériale auront grand soin de dresser un catalogue de toutes les régions qui y appartenaient. C'est ainsi que, au II^e siècle après J.-C., Appien y consacra une grande partie de la préface de son *Histoire Romaine*, en finissant par rattacher cet immense espace à la course du Soleil. Une telle comparaison deviendra, d'ailleurs, un vrai *topos* littéraire, qu'on peut retrouver chez d'autres auteurs et qui reprendra sa force au XVI^e siècle, lors des grandes découvertes qui ont rendu possibles des empires encore plus vastes⁴.

Mais revenons à l'Antiquité. Déjà Auguste s'était plu, dans les *Res Gestae*, à faire ce que Claude Nicolet a appelé "l'annonce de la conquête du monde"; et pourtant il y manquait encore ce que le même historien contemporain a appelé "l'heureuse reprise de l'époque de Trajan"⁵, ce qui

³ *Histoires* I.1.5, 2.7.

⁴ Rappelons un exemple du début du V^e siècle après J.-C., celui du poète gaulois Rutilius Namatianus, *De reditu suo* 57-58: *Pour toi seul Phébus lui-même, dont le tour embrasse tout, chez toi se lève, chez toi couchent ses coursiers.*

Pour ce qui est du XVI^e siècle, un exemple très connu est celui du début des *Lusiades*, lorsque Camoens, s'adressant à son roi, lui dit (I.8.1-4): *Vous, puissant roi, dont le Soleil naissant aperçoit d'abord le noble empire, qu'il contemple encore au milieu de l'hémisphère, et qu'en déclinant il laisse le dernier* (trad. R. Bismuth, Lisbonne-Paris, 1992).

⁵ *L'inventaire du monde. Géographie et politique aux origines de l'Empire Romain* (Paris, 1988), p.19-20.

nous mène à nouveau à l'époque des Antonins, c'est-à-dire, de ceux qu'on a nommés "les bons empereurs"⁶, soit Trajan, Hadrien, Antonin-le-Pieux, Marc Aurèle.

C'est aussi à cette période que se placent d'autres ouvrages qui réfléchissent à nouveau sur les causes de cet énorme succès, qui mettait les Romains bien au-dessus de tous les peuples qui précédemment avaient fait de grandes conquêtes. C'est le cas de l'histoire d'Appien et de l'éloge d'Aelius Aristide.

Dans sa préface, Appien, laissant de côté la discussion entamée par Plutarque⁷, à savoir, si la grandeur romaine était le résultat du mérite (*arete*) ou de la chance (*tuche*), unit les deux causes possibles de leur succès (grâce à la prudence et à la bonne chance, *di' euboulian kai eutuchian*) en ajoutant qu'ils ont surpassé tous les autres peuples en courage, constance et endurance (*arete, phereponia, talaiporia*), de sorte qu'aucune adversité ne pouvait vaincre leur résistance.

Un contemporain, le rhéteur Aristide, a écrit un discours "En l'honneur de Rome", qui est, comme l'a si bien dit Laurence Pernot dans une étude récente, "une réflexion sur l'organisation de l'Empire"⁸. C'est encore le même helléniste qui y a distingué les quatre points forts du système qui étayent son exposé: "l'Urbs, qui, dans son rôle de capitale, dirige et coordonne le vie de l'Empire"; l'administration des provinces; l'armée, "qui veille aux frontières et écarte tout danger extérieur"; l'empereur, "sous les ordres duquel sont placées la hiérarchie militaire et l'administration civile"⁹.

L'importance et la grandeur de la ville de Rome avaient été reconnues depuis longtemps et sont vraiment un *locus communis* de la littérature latine. Son emplacement pas trop près de la mer, dans une situation excellente, a été louée par Cicéron et par Vitruve¹⁰. Sa supériorité sur les autres villes a été exprimée, comme chacun le sait, au moyen d'une comparaison aux tonalités champêtres dans la I^{re} *Bucolique* de Virgile¹¹.

⁶ Le mot est de Christian Habicht, *Pausanias' Guide to Ancient Greece* (Berkeley, 1985), p.123.

⁷ *De fortuna Romanorum*, surtout 316c-317e.

⁸ *Éloges Grecs de Rome* (Paris, 1997), p.29.

⁹ *Op. cit.*, p.29-30.

¹⁰ Cicéron, *De Re Publica* II.3.5. Vitruve, *De Architectura* VI.1.10.

¹¹ *Bucolica* I.24-25.

Puis la Rome impériale, celle qu'Auguste se vantait "de laisser de marbre, après l'avoir reçue en briques"¹², était devenue "un abrégé du monde" (*epitome tes oikoumenes*), selon la définition d'un contemporain d'Aristide, le rhéteur Polémon. Le mot est repris, sans nom d'auteur, par Athénée, qui en précise le sens¹³:

... car on y peut d'un coup voir réellement installées toutes les cités, et la plupart avec leur caractère propre ...

En revenant à Aelius Aristide, remarquons qu'il loue surtout le pouvoir de la ville, qui s'étend vraiment partout, même jusqu'à Ostia "là où se trouvent le centre commun du commerce mondial et la gestion commune de tous les produits de la terre"¹⁴. Il n'oublie pas le réseau de voies et de ponts qui relie le territoire à la capitale¹⁵. Ce monde immense, dit-il plus loin, en employant une métaphore théâtrale, "fait entendre une seule voix, avec plus de perfection qu'un choeur, en priant à l'unisson pour que cet empire dure éternellement, tant il est bien soudé par notre prince coryphée"¹⁶.

Mais c'est chez Cicéron qu'on trouve une notion bien plus profonde, celle que la ville aux sept collines représente un style de vie et une idée; bref, elle est la deuxième patrie de chacun. Je répéterai seulement les paroles les plus importantes de ce texte célèbre du *Traité des Lois*. C'est le moment où Cicéron répond à une question d'Atticus, pourquoi a-t-il dit qu'Arpinum était sa patrie véritable¹⁷:

De même nous, nous considérons comme patrie celle où nous sommes nés aussi bien que celle qui nous a accueillis. Mais il est nécessaire que celle-là l'emporte dans notre affection par laquelle le nom de "république" est le bien commun de la cité entière. C'est pour elle que nous devons mourir, c'est à elle qu'il nous faut donner tout entiers,

¹² Suétone, *Divus Augustus* 28.

¹³ *Les Deipnosophistes* I.36.

¹⁴ *En l'honneur de Rome* 171. La traduction française de tous les passages de ce discours est celle de L. Pernot, *Éloges Grecs de Rome*, cit..

¹⁵ *En l'honneur de Rome* 101. Sur l'importance des voies de communication dans la politique romaine, voir Raymond Chevalier, *Les Voies Romaines* (Paris, 1972).

¹⁶ *Ibidem* 29.

¹⁷ *De Legibus* II.5.9. Cf. aussi *De Oratore* I.44.196.

en elle qu'il faut déposer et pour ainsi dire sanctifier tout ce qui nous appartient. Mais la patrie qui nous a enfantés ne nous est guère moins douce que celle qui nous a accueillis.

De cette belle profession de foi politique du grand orateur, retenons surtout l'importance qu'il attache au mot-clé *res publica*, dont il donne la définition en divers endroits du traité qui porte ce titre-là. Voyons-en un exemple¹⁸:

Donc, reprit l'Africain, la république, c'est la chose du peuple; mais un peuple n'est pas un rassemblement quelconque de gens réunis n'importe comment; c'est le rassemblement d'une multitude d'individus, qui se sont associés en vertu d'un accord sur le droit et d'une communauté d'intérêts.

On croit que la doctrine exposée dans ce texte est d'origine stoïcienne. S'il en est ainsi, elle aurait vraisemblablement été transmise par le philosophe Panétius, un membre du cercle des Scipions auquel Polybe appartenait aussi. Du point de vue cicéronien, cette république ainsi conçue n'existait plus dans les dernières années de sa vie. Il le dit plusieurs fois¹⁹:

Nous n'avons encore un État (res publica) que de nom, alors qu'en fait nous l'avons perdu depuis longtemps.

Elle ne pouvait pas exister, dit-il encore, s'il n'y avait pas dans la cité "un juste équilibre des droits, des obligations et des fonctions, si les magistrats n'ont pas assez d'autorité et le peuple pas assez de liberté"²⁰.

Cette tripartition (les magistrats, le sénat, le peuple) est ce qui fait que la constitution romaine soit du *genus mixtum*, c'est-à-dire, "celui qui résulte de la fusion harmonieuse de ces trois genres de gouvernements purs: royauté, aristocratie, démocratie", comme on le dit encore dans le *De Re Publica*, après une longue discussion sur ce thème si cher aux théoriciens politiques de l'Antiquité²¹. D'ailleurs, ce n'était pas la première fois que l'on exaltait la

¹⁸ *De Re Publica* I.25.39.

¹⁹ *De Re Publica* V.1.2. Cf. *De Officiis* I.11.35.

²⁰ *De Re Publica* II.33.57.

²¹ *De Re Publica* II.23.41. La discussion avait commencé à la fin du Livre I.

constitution romaine. Polybe l'avait fait dans le Livre VI de ses *Histoires*, quoique le qualificatif *mixtum* n'y figure pas²²:

Lorsqu'on regardait le pouvoir des consuls, le régime paraissait parfaitement monarchique et royal; mais d'après le pouvoir du Sénat, c'était cette fois une aristocratie; et si maintenant on considérait le pouvoir du peuple, cela semblait être nettement une démocratie.

Le sujet revient chez d'autres auteurs et il ne pouvait pas manquer d'être mentionné dans l'Éloge d'Aelius Aristide, qui en résume le contenu en une seule phrase: "Il est comme un mélange de tous les régimes, sans la forme mauvaise de chacun"²³. N'oublions pas qu'à cette époque-là bien des choses avaient changé, surtout en ce qui concerne le rôle du Sénat, qui n'était plus comme Cicéron l'avait exprimé dans un appel pathétique de la III^e *Philippique*²⁴: "Souvenez-vous, enfin, que vous êtes les chefs du plus auguste conseil de l'univers". Nous ne toucherons pas à ce sujet si complexe, qui a déjà fait l'objet de plusieurs études au cours des dernières années²⁵. Disons seulement que les relations des empereurs du I^{er} siècle, comme Auguste, Vespasien, Titus, avec le Sénat semblent avoir été bonnes, tandis que du temps de beaucoup d'autres empereurs, on parle plutôt de soumission, voire de persécution. Toutefois, le Sénat n'en arriva pas moins jusqu'au début du VII^e siècle de notre ère.

Le Livre VI de Polybe, dont nous avons déjà parlé, fait l'étude des institutions politiques de Rome, en examinant le pouvoir des consuls, puis celui du Sénat et celui du peuple. Une autre partie est consacrée à la description de l'armée romaine, tant de son organisation que de la structure de son camp.

C'était là, comme chacun le sait, un des piliers de la grandeur romaine, qu'on croit n'avoir jamais assez étudié. On en est arrivé, récemment, à essayer de redécouvrir – et c'est là un sujet favori des historiens modernes – la

²² Polybe, *Histoires* VI.11.12.

²³ *En l'honneur de Rome* 90.

²⁴ *Philippica* III.14.34.

²⁵ Voir surtout E. Meyer, "Das politische Denken in Rom", *Museum Helveticum* 54 (1988) 219-247; André Chastagnol, *Le Sénat Romain à l'Époque Impériale* (Paris, 1992); et *Opposition et Résistance à l'Empire d'Auguste à Trajan*, Entretiens Hardt, Tome XXXIII (Genève, 1986).

composition des aliments qui ont pu produire des résultats aussi spectaculaires²⁶! Les auteurs anciens regardaient la question d'un point de vue plutôt moral et civique. Cicéron, par exemple, parle surtout de *virtus* et de *disciplina*²⁷.

Le témoin du II^e siècle après J.-C. que nous avons utilisé plusieurs fois, Aelius Aristide, consacre pas moins de treize paragraphes de son discours à ce sujet. Il a reconnu l'utilité de recruter "des hommes prêts à s'acquitter de cette fonction" dans toutes les contrées de l'empire, en leur donnant le droit de cité. "Les faisant citoyens – poursuit-il – vous les avez fait également soldats, de sorte que les hommes de votre cité ne servent pas dans l'armée, mais que les hommes qui servent dans l'armée n'en sont pas moins citoyens"²⁸. Il y a plus: les fortifications ne sont pas érigées autour de la ville, comme ailleurs; elles font le tour de l'empire: "Vous n'avez pas négligé les remparts, mais vous les avez placés autour de l'Empire, non autour de la cité. Vous les avez édifiés le plus loin possible, éclatants et dignes de vous"²⁹. Le perfectionnement et la fortification du *limes* a été, en effet, un des grands soucis des empereurs du II^e siècle de notre ère. On se rappellera la fameuse muraille d'Hadrien, en Angleterre, le pays lointain qu'Aristide appelle "la grande île du bout du monde"³⁰. On n'oubliera pas non plus que, sur dix-neuf ans de règne, Marc-Aurèle en passa la plus grande partie à défendre le *limes* du Danube.

L'octroi de la citoyenneté aux peuples conquis est sans doute l'une des habiletés politiques des Romains. Tout en commençant par les élites, ont fini par l'étendre à tous, par la *Constitutio Antoniniana* (212 après J.-C.). Plusieurs textes, depuis Tacite jusqu'à Dion Cassius, rendent témoignage de l'évolution de cette procédure³¹. On comprend qu'Aristide ait pu écrire dans un passage célèbre de son discours³²:

Vous ne divisez pas aujourd'hui les races en Grecs et barbares, mais vous n'avez pas non plus fait paraître cette division ridicule pour elles en

²⁶ Marcus Junkelmann, *Panis militaris* (München, 1997).

²⁷ *Tusculanae* I.1.2.

²⁸ *En l'honneur de Rome* 75.

²⁹ *En l'honneur de Rome* 81.

³⁰ *En l'honneur de Rome* 82. Voir aussi *ibidem* 28.

³¹ Pour la bibliographie ancienne et moderne à ce sujet, voir L. Pernot, *Éloges Grecs de Rome* (Paris, 1997), p.88-89, note 115.

³² *En l'honneur de Rome* 63.

présentant une cité plus peuplée que l'ensemble, peut-on dire, de la gent hellénique, mais vous l'avez remplacée par la division en Romains et non-Romains.

L'opposition entre Grecs et barbares était une vieille querelle que nous n'allons pas ranimer ici. Rappelons plutôt les paroles d'Aristide quelques paragraphes avant celui-ci, qui sont encore plus claires³³:

Ni mer ni distance terrestre n'excluent de la citoyenneté et entre l'Asie et l'Europe il n'y a pas de différence sur ce point. Tout est mis à la portée de tous; nul n'est étranger s'il mérite une charge ou la confiance.

Donc, unité et pluralité sur tout le territoire de l'Empire. Mais, dans toute cette étendue, il y avait un cas singulier, reconnu comme tel depuis le temps de la République: c'était, bien sûr, celui de la Grèce, celle qui avait été vaincue en 146 avant J.-C., et qui avait ensuite dompté son féroce vainqueur, selon le mot célèbre d'Horace³⁴. Les rapports entre les deux pays avaient commencé, pourtant, beaucoup plus tôt, et les fouilles archéologiques et les trouvailles épigraphiques au Latium, au cours des dernières décennies, en font de plus en plus reculer la date.

L'alphabet, par exemple, qu'il soit parvenu à Rome par la Grande Grèce ou par l'intermédiaire des Étrusques, y était connu au VII^e siècle avant J.-C. Les contacts réguliers avec Capoue et Naples commencèrent vers 340 avant J.-C., par suite de l'annexion de la Campanie. Mais rien ne semble plus significatif que le fait qu'un prisonnier de Tarente, Livius Andronicus, ait reçu du Sénat l'ordre de traduire du grec, sa langue maternelle, une pièce de théâtre pour être jouée aux *Ludi Romani* de 240 avant J.-C., en commémoration de la fin de la Première Guerre Punique. C'est encore ce même Livius Andronicus qui, ayant une école à Rome, a traduit en latin l'*Odyssée*, inaugurant par là la Littérature Latine.

Au cours des siècles, les Romains ne cesseront de proclamer les origines grecques de leur culture. Même la Loi des Douze Tables, la "charte de fondation du Droit Civil", comme l'a appelée F. Wieacker³⁵, se serait inspirée

³³ *En l'honneur de Rome* 60.

³⁴ *Epistulae* II.1.156.

³⁵ "Die XII Tafeln in ihrem Jahrhundert" in: *Les Origines de la République Romaine*, Entretiens Hardt, Tome XIII (Genève, 1967), p.353. Voir aussi à ce sujet Michelle Ducos, *L'Influence Grecque sur la Loi des Douze Tables* (Paris, 1978).

de l'étude de la législation grecque, d'après la tradition rapportée par Tite-Live et d'autres historiens anciens³⁶. Mais c'est surtout après la première moitié du II^e siècle avant J.-C., c'est-à-dire, sous l'influence de ce qu'on est convenu d'appeler "le cercle des Scipions", que l'hellénisation devient de plus en plus évidente. On pourrait en fournir des preuves à n'en plus finir, surtout chez les grands écrivains. Plus que tout autre, Cicéron ne se lasse pas de reconnaître les origines grecques de la poésie, des arts, des sciences. Choisissons-en un seul exemple, celui qui se trouve dans la longue lettre qu'il a adressée à son frère Quintus, à l'occasion de sa troisième nomination au proconsulat de l'Asie (c'est-à-dire, de l'ancien royaume de Pergame, donc celui où se trouvaient les anciennes villes grecques)³⁷:

Je ne rougirais pas, en effet, de le dire, surtout quand ma vie et mes actes ne peuvent prêter au moindre soupçon d'indolence ou de légèreté: ce que nous sommes devenus, nous le devons à des études, à des sciences et arts qui nous ont été transmis par les oeuvres et les enseignements de la Grèce.

Ceci ne l'avait pas empêché de s'efforcer d'attribuer aux Romains des qualités uniques, celles qui ont fait leur grandeur. Parmi plusieurs exemples, rappelons-en ces mots de l'ouverture des *Tusculanes*³⁸:

Où trouver un degré de dignité, un degré de fermeté, de grandeur d'âme, de probité, de loyauté, où trouver, dis-je, chez aucun peuple, une supériorité de mérite à tous les points de vue telle qu'on puisse la mettre en parallèle avec nos aïeux? Sous le rapport de la culture générale, il est vrai, et dans tous les genres littéraires, les Grecs l'emportaient sur nous.

Donc, *gravitas, constantia, magnitudo animi, fides* étaient autant de qualités dont les Romains étaient parés. La dernière nommée était tellement éminente dans leur rapport avec les autres nations que V. Pöschl a pu écrire qu'elle était le centre de l'ordre politique, social et juridique de Rome³⁹. Elle

³⁶ Tite-Live III.34.

³⁷ *Ad Quintum Fratrem* I.1.28.

³⁸ *Tusculanae* I.1.2-3.

³⁹ "Politische Wertbegriffe in Rom", *Antike und Abendland* 25 (1988) 1-17.

est aussi, ne l'oublions pas, dans l'Ancien Testament, dans le *Livre des Maccabées*. Ajoutons-y *clementia*, *iustitia* et nous aurons dénombré les grandes vertus qui ont fait la supériorité de l'empire.

Tout ceci a été résumé d'une façon inoubliable dans les quelques vers que Virgile met dans la bouche d'Anchise lorsqu'il est près de finir la revue des futurs héros issus de sa descendance. Tout y est: la supériorité de la culture grecque (les arts, l'éloquence, les sciences), les valeurs romaines (la paix, la clémence, la justice). Ce sont des vers que chacun connaît, et que vous me permettrez de rappeler d'abord dans toute la beauté de l'original¹⁰:

*excudent alii spirantia mollius aera,
credo equidem, vivos ducent de marmore voltus,
orabunt causas melius, caelique meatus
describant radio et surgentia sidera dicent;
tu regere imperio populos, Romane, memento
(hae tibi erunt artes), pacique imponere morem,
parcere subiectis et debellare superbos.*

D'autres forgeront avec plus de grâce des bronzes qui sauront respirer, je le crois du moins, ils tireront du marbre des visages vivants, ils plaideront mieux, ils figureront avec leur baguette les mouvements du ciel, diront le lever des astres; à toi de diriger les peuples sous ta loi, Romain, qu'il t'en souviennne - ce seront là tes arts à toi - et de donner tes règles à la paix: respecter les soumis, désarmer les superbes.

Cette longue digression sur l'attitude intellectuelle des Romains face aux Grecs avait un but précis: celui de démontrer jusqu'à quel point ils étaient capables de respecter la pluralité des nations qui leur étaient soumises. Malgré les excès auxquels se livra Sylla, lors du sac d'Athènes (il n'en commit pas moins, d'ailleurs, dans son propre pays), qui ont fait que Pausanias écrive qu'il avait agi avec une cruauté à laquelle on ne s'attendait pas de la part d'un Romain¹¹, ce même auteur fit l'éloge des empereurs qu'on appelle philhellènes - ceux de la dynastie des Antonins - et il est allé jusqu'au point de déclarer

¹⁰ *Énéide* VI.847-853.

¹¹ I.20.7.

qu'Hadrien avait "témoigné tant de bienfaits envers tout l'Empire et tout particulièrement à l'égard de la cité d'Athènes"¹².

N'oublions pas que, justement du temps de Pausanias, quelques provinces d'Asie Mineure étaient gouvernées par des Romains choisis parmi les plus illustres: Tacite était proconsul de ce qu'on appelait alors l'Asie (l'ancien royaume de Pergame), son ami Pline le Jeune l'était de la Bithynie. L'empereur subventionnait des chaires de Rhétorique à Athènes, tout comme à Rome¹³. À la fin du IV^e siècle de notre ère – notons-le en passant – Saint Augustin a enseigné la Rhétorique à Milan et à Rome, après l'avoir enseignée à Thagaste, sa ville natale, et à Carthage.

La correspondance de Pline le Jeune avec l'empereur a été conservée: outre la liaison étroite entre Trajan et son légat, qui lui rend des comptes et demande son avis sur tout ce qui est important, elle nous laisse entrevoir un pays qui s'adonne à la culture et aux activités sportives: on bâtit ici un théâtre, là un gymnase, ailleurs des thermes; les architectes ne manquent pas¹⁴. Ceci s'accorde parfaitement avec le témoignage d'Aristide¹⁵: "Tout est plein de gymnases, de fontaines, de propylées, de temples, d'ateliers, d'écoles". L'épigraphie confirme, souvent de la manière la plus inattendue, que, même près du *limes*, bien loin de la contrée la plus cultivée de l'Empire, il y avait des écoles. C'est ce que suggère une inscription trouvée à Aventicum, *caput civitatis Helvetiorum*, qui parle d'une école et de l'érection de statues; une autre encore porte une dédicace d'un citoyen et de son affranchi, qui "ont fait ériger cette pierre en l'honneur des médecins et professeurs"¹⁶, ce qui suggère l'existence d'une école de médecine locale.

Sur un si vaste sujet, ce n'est qu'une esquisse que je vous ai présentée. Les meilleurs spécialistes actuels ont bien montré comment les historiens de notre siècle ont souvent orienté leurs recherches d'après les idéologies à la mode¹⁷. C'est là un biais que je me suis efforcée d'éviter. J'ai voulu simplement déceler, grâce au témoignage des écrivains anciens – surtout de ceux qui,

¹² I.3.2.

¹³ Cf. Chr. Habicht, *Pausanias' Guide to Ancient Greece*, cit., p.124, 128.

¹⁴ Voir, par exemple, la lettre X.40, de Trajan à Pline le Jeune.

¹⁵ *En l'honneur de Rome* 97.

¹⁶ Les deux textes sont reproduits dans *Corpus Inscriptionum Latinarum* et aussi dans le guide de Hans Bögli, *Aventicum. La ville romaine et musée* (Fribourg, 3^e1996), p.61 et 85.

¹⁷ Voir surtout A. Momigliano, "Some Preliminary Remarks on the 'Religious Opposition' in the Roman Empire" in: *Opposition et Résistance à l'Empire d'Auguste à Trajan*, cit., p. 103-105; Evangelos Chrysos in: *The Transformation of the Roman World*, cit., Vol. I, p.185-206.

n'étant pas Romains de naissance, avaient chance d'être plus objectifs — des aspects intéressant l'acculturation de peuples d'origine si différente.

C'est peut-être l'occasion de se demander: ces exemples peuvent-ils encore nous apprendre quelque chose? L'Europe, parce qu'on va revenir à la monnaie unique et à l'inexistence de frontières, comme au temps des Césars, formera-t-elle en quelque sorte une union semblable à celle que nous venons d'évoquer? Ce sont là des conditions pareilles, bien sûr, auxquelles on peut s'attendre dans un futur qui ne sera pas trop lointain, espérons-le. Mais, au-delà de ces clauses économiques et politiques, il faut regarder plus haut. Il faut, comme l'a reconnu il y a dix ans, le ministère des Affaires Étrangères français, que la culture soit capable d'imposer le sentiment de l'unité, de la solidarité européenne. Une grande partie de ce sentiment d'unité découle des valeurs classiques qui sont aux assises de notre tradition culturelle. Ce sont elles qui ont moulé l'humanisme, l'*humanitas* dont nous devons nous réclamer.